



VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Vous avez un an d'expérience en rapport avec un diplôme ou une certification ? Le centre de formation de Kerliver vous accompagne dans votre projet de Validation des Acquis de l'expérience pour toutes formations, titres ou certifications agricoles du CAPa au BTSA, inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Conditions d'admission et procédure

- Demandeurs d'emploi, salariés.es en activité, chefs d'entreprises, ...
- Justifier d'un an d'expérience minimum (*salariée, non salariée, bénévole, de formation, ...*) en rapport direct avec le contenu du diplôme.
- Prise en compte des périodes de formation en milieu professionnel et des activités exercées à temps partiel au prorata du temps travaillé.
- **Dossier de candidature** à demander auprès du CFPPA et dépôt de candidature (*CV et lettre de motivation*).
- **L'inscription du candidat dans une démarche de VAE est effectuée au terme :**
 - De l'accord de recevabilité par la DRAAF
 - D'un accord de prise en charge du financement.
- Possibilité de VAE partielle ou totale en fonction des expériences professionnelles et des exigences du diplôme.

Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Identifier et faire reconnaître ses compétences.
- Obtenir une certification en cohérence avec son niveau de responsabilité.
- Obtenir un niveau de qualification pour accéder à une formation ou s'inscrire à un concours.
- Changer d'emploi, évoluer professionnellement.
- Accéder à la capacité agricole (*pour l'installation*).

> Organisation de la formation

- Accueil, Conseil et Orientation (*un premier rdv dans le moins qui suit votre demande*)
- Accompagnement à la demande de recevabilité
- Accompagnement à la constitution du dossier :
 - Présenter son parcours.
 - Décrire des activités correspondant aux exigences du diplôme.
 - Analyser son évolution professionnelle.
 - Préparer son entretien avec le jury.

> Modalités d'évaluation et délivrance du diplôme

- Aider le candidat à choisir et formaliser ses activités professionnelles significatives en lien avec le référentiel professionnel du diplôme.
- Proposer une aide méthodologique à la transcription et l'analyse de ses activités.
- Alternance d'entretiens individuels en présentiel ou à





VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

distance, étude des écrits avant les entretiens .

- Durée de l'accompagnement adaptée au profil (*en moyenne 12h*). Possibilité d'un temps supplémentaire selon les besoins identifiés.

Prestations

- Accompagnement par un formateur accompagnateur qualifié.
- Apport méthodologique à la constitution du dossier de validation adapté au candidat.
- Aide à l'explicitation des activités significatives en lien avec le référentiel professionnel de la certification visée.
- Possibilité d'accès au Centre de ressource du centre.
- Possibilité de VAE collective à la demande des entreprises.
- Durée moyenne d'un an entre la demande de recevabilité et la certification.

> Mode de validation

- La VAE permet une validation diplômante ou certifiante.
- Les acquis de l'expérience sont appréciés par un jury créé à cet effet au regard du dossier présenté.
- Le candidat est convié à s'entretenir avec le jury.
- Possibilité de validation totale ou partielle d'un diplôme ou d'une certification.

> Accompagnement & moyens pédagogiques

- **Au centre** : mises en situations professionnelles - visites - intervenants, accompagnement autoformation tutorée, formation à distance.
- **En entreprise** : découverte - observation - tutorat, recueil de données analyse, mise en situation professionnelle, tutorat
- **Salle informatique - Centre de ressources**
- **Plateaux techniques**
- **3 ha en agriculture biologique, 3 ha de parc paysager, domaine de 42 ha écolabellisés avec forêt éco-gérées, 1 arboretum**

> Insertion et indicateurs

- Taux de réussite : 70 %
- Taux de satisfaction : 80 % de stagiaires satisfaits

Frais, salaire, et aides

- Le coût moyen de l'accompagnement est de 1080€ pour 12h.
- La durée de l'accompagnement peut varier selon les candidats.
- Des aides et financements existent selon les statuts :
- Compte Personnel de Formation (CPF) - OPCO (OCAPIAT, VIVEA, Transition pro, ...) - Pôle emploi, Conseil Régional - Entreprise, Auto-financement

Hébergement, transport et restauration

- Liste des hébergements dans les communes voisines au CFPPA disponible sur demande.
- **Demi-pension** : déjeuner possible sur place



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



QUALIF Emploi



CFA - CFPPA de Kerliver
Kerliver 29460 HANVEC
Tél : 02 98 20 00 08
cfppa.hanvec@educagri.fr
www.cm29.educagri.fr

Accompagnateurs de formation :
Hugues DELAHAYE
Viviane GUYOMARD

